



Avertissement



VIGNE

No 13 – 26 juillet 2007

EN BREF :

- État de la situation.
- Sommaire météorologique.
- Pourriture noire sur les baies et contamination au 2,4-D (herbicide).

ÉTAT DE LA SITUATION

Région	Stade phénologique		Observations
	Au 25 juillet 2007	Au 3 août 2006	
Québec	« Baies de la taille d'un pois » (31)		
Chaudière-Appalaches	« Baies de la taille d'un pois » (31)	« Fermeture de la grappe » (33)	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	« Baies de la taille d'un pois » (31)		
Centre-du-Québec	« Baies de la taille d'un pois à fermeture de la grappe » (31 à 33)	« Fermeture de la grappe à début véraison » (33 à 35)	
Estrie	« Baies de la taille d'un pois à fermeture de la grappe » (31 à 33)		
Laurentides	« Fermeture de la grappe » (33)		Relevage, attachage, épamprage, écimage et rognage en cours.
Laval-Lanaudière		« Fermeture de la grappe à début véraison » (33 à 35)	
Montérégie	« Baies de la taille d'un pois à fermeture de la grappe » (31 à 33)	« Fermeture de la grappe à début véraison » (33 à 35)	



Insectes

Présence de la punaise terne, d'altises, de la tordeuse à bandes rouges, de cicadelles, du puceron galligène de la vigne (grape phylloxera) à des seuils non nuisibles. Aucun traitement requis.

Maladies

Incidence de la pourriture noire et d'anthracnose sur les baies ainsi que du mildiou sur différents cultivars. Présence du blanc sur Geisenheim. Ces maladies sont présentement toutes sous contrôle. Actuellement, la pourriture noire attaque les baies. On en retrouve, entre autres, sur le cultivar Frontenac. Les symptômes de cette maladie se caractérisent par la présence, sur les fruits, de taches circulaires et brunâtres qui viennent qu'à s'affaïsser. Les baies noircissent et se dessèchent.

Voici à quoi ressemblent les symptômes de la pourriture noire sur des baies :



Traitements fongicides

Pour le choix des fongicides homologués contre les maladies de la vigne ainsi que pour connaître leur efficacité, les délais avant la récolte, l'intervalle d'application, les délais de réentrée dans les vignobles et les indices de risque pour la santé et l'environnement, consultez les bulletins d'information No 05 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b05vig07.pdf>) du 22 mai 2007 et No 07 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b07vig07.pdf) du 11 juin 2007.

Autres observations

Les vignes sont sensibles à l'herbicide 2,4-D, lequel n'est pas homologué dans cette culture. La contamination peut se produire par la dérive d'un traitement provenant d'une autre culture à proximité ou par l'utilisation d'un équipement ayant servi à l'application de cet herbicide mais qui n'a pas été suffisamment nettoyé. Si cette situation se produit, nous conseillons d'éliminer la récolte des plants contaminés.



Comment reconnaître les symptômes de phytotoxicité par le 2,4-D? Comme il est possible de le noter sur les photos ci-dessous, le principal symptôme se caractérise par les nervures qui deviennent parallèles.



Présentement, on note l'apparition de carences en magnésium sur plusieurs cultivars et en bore sur Prairie Star.

SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE POUR LA SEMAINE DU 18 JUILLET AU 24 JUILLET 2007

Station	Station code	Degrés-jours cumulés à partir du 1 ^{er} avril				Pluie mm		
		Base 05		Base 10		Du 18 juillet au 24 juillet 2007	Cumulée à partir du 1 ^{er} avril	
		2007	2006	2007	2006		2007	2006
Château-Richer	CQ1X	922	1015	505	565	68	457	353
Frelishburg	CWFQ	1046	N.D.	599	N.D.	10	335	N.D.
Granby	CQ2T	1043	1175	605	695	43	398	563
Hemmingford-Four-Winds	CQ2X	1054	1170	606	686	36	424	423
L'Assomption	CWEW	1102	N.D.	640	N.D.	58	397	N.D.
Magog	CQ4G	936	1094	513	628	17	441	523
Nicolet	CQ4Q	998	1139	561	663	35	302	367
Oka	CQ4W	1052	1127	601	656	77	430	423
Rivière-du-Loup	CWNH	752	N.D.	373	N.D.	63	322	N.D.
Sabrevois	CQ5S	1127	1233	655	742	20	392	445
Scott	CQ5X	853	1026	467	581	42	416	341
Sutton	CQ8N	997	1120	553	647	17	405	648

N.D. : non disponible

Source : Agrométéo, Environnement Canada



Texte rédigé par :

Martine Côté, agronome, Direction régionale Capitale-Nationale, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE H. LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste, Émilie Morissette, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 13 – vigne – 26 juillet 2007

